

BP 34 – 51873 REIMS CEDEX

Tel : 03.26.87.71.38

e.mail : [assurances.lestienne@orange.fr](mailto:assurances.lestienne@orange.fr)

Orias : 10 053 161 / 13 007 888

## ASSURANCE VEHICULES DE LOISIRS NON HOMOLOGUES ET ASSIMILES

### DEVIS/ PROPOSITION FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION RESPONSABILITE CIVILE AUTO JOURNEE

**SOUSCRIPTEUR** (si mineur indiquer le nom du père ou de la mère)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E mail : \_\_\_\_\_

**VEHICULE**

Marque : \_\_\_\_\_

Modèle : \_\_\_\_\_

Année : \_\_\_\_\_

N° d'identification : \_\_\_\_\_

(N° de série, châssis ou moteur. Si le véhicule est immatriculé, joindre copie de carte grise)

FORMULE	DEFINITION DES GARANTIES	Tarif TTC journée
FORMULE 1	« RC CIRCUIT » : garantie à l'année avec une circulation limitée à l'utilisation sur pistes, circuits, y compris les paddocks, routes fermées ou autres endroits fermés à la circulation publique, homologués ou non, en France ou en Europe, pour des essais privés, entraînements, journées de roulage, et lors des opérations de chargement-déchargement à tout endroit, Défense Civile et Défense Pénale et Recours. Les opérations de chargement et déchargement peuvent être effectuées sur un lieu ouvert à la circulation publique (exemple de l'assuré qui ne peut faire autrement que de décharger son véhicule dans la rue, devant son domicile, pour ensuite le rentrer dans sa propriété). Exclusion des dommages matériels entre participants pendant le roulage sur circuit. Franchise 450 €.	25€ <input type="checkbox"/> Date : .....
OPTIONS		
GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT	<u>Garanties :</u> Décès accidentels pendant une journée de roulage sur circuit : capital 10.000 € Invalidité permanente totale suite à accident pendant une journée de roulage sur circuit (pourcentage applicable selon barème en cas d'invalidité permanente partielle) : capital 25.000 € avec franchise absolue de 10%. Frais médicaux suite à accident pendant une journée de roulage sur circuit : montant maximum de 1500 € avec franchise de 40 €.	Journée 7 € <input type="checkbox"/>
	<b>COTISATION TOTALE TTC</b> (Additionner et reporter le montant de la formule choisie, plus option(s) le cas échéant) <b>*Attention : les garanties ne seront acquises qu'à réception du règlement en nos locaux et qu'après acceptation de l'assureur.</b>	_____ €

Le contrat sera établi en 2 exemplaires de 2 pages chacun. Un exemplaire doit être signé du souscripteur et retourné à ASSURANCES LESTIENNE. La signature apposée en page 2 vaut signature de l'intégralité du document

Ce contrat sera établi selon vos réponses à nos questions. Les conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration sont celles prévues par le code des Assurances (Art. L113-8 nullité de contrat, Art. L113-9 réduction des indemnités). Vous reconnaissez avoir pris connaissance des Conditions Générales des garanties souscrites dont chaque référence figure ci-dessus et les accepter. Loi Informatique et Liberté du 06.01.78 : Vous disposez d'un droit de d'accès et de rectification des informations. Vous nous autorisez à communiquer ces informations à nos correspondants et à tous ceux appelés à connaître ce contrat au titre de sa gestion et de son exécution.

Fait à REIMS le \_\_\_\_\_

Signature de l'assuré (précédée de « lu et approuvé »)

La compagnie par délégation